

Image not found or type unknown



Sci et déduction du crédit sur les impôts

Par **Filou_old**, le **12/07/2007** à **17:56**

Bonjour, rnvoilà j'ai en projet de créer une SCI avec un ami. Nous voudrions acheter quelques studio ou F1 petit à petit et de pouvoir les louers. Pour le moment je ne paie pas d'impôt sur le revenu par contre mon ami lui en paie environ 1400 €.rnMa question est la suivante :rnsi nous fesont un crédit sans apport pouvons nous déduire en plus des intérêt, sur la déclaration des impôts, le crédit en lui même ? C'est à dire je pensais que si par exemple j'ai un crédit de 470 € / mois et un loyer 500 € le bénéfice est de 30 € donc comment faire pour déduire la totalité du crédit ? rnJ'ai entendu parler de SCI avec impôt sur les sociétés et SCI sans impôts sur les sociétés. Y aurait il un rapport avec l'une ou l'autre.rnMerci sincèrement pour votre réponse. Je pense que je ne suis pas le seul à me poser cette question.rnCordialementrnTristan

Par **service_old**, le **28/07/2007** à **19:29**

pour faire une recuperation d'une partie de ses impots il faut un achat neufrnrnpour toute autres infosrnsergebreyton@voila.fr